
Conseil extraordinaire des ministres de la COI : coopération renforcée

Réunis en session extraordinaire du Conseil, les ministres des Affaires étrangères et hauts représentants des Etats membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) ont débattu du renforcement de la structure COI et de l'amplification de ses actions au service des populations.

Sous la présidence de Vishnu Lutchmeenaraidoo, ministre des Affaires étrangères de Maurice, les membres du Conseil ont souligné l'importance d'agir collectivement, au sein de la COI, en faveur de la sécurité sous toutes ses formes. C'est dans cet esprit que le Conseil a décidé de l'organisation, en janvier 2018, d'une réunion ministérielle sur la sécurité maritime, prérequis indispensable à la pleine expression du potentiel de croissance et d'innovations que représente l'économie bleue/océanique. A cela s'ajoute la question importante de la sécurité alimentaire qui fera l'objet d'une réunion ministérielle à Madagascar au mois de mars 2018. La Grande Ile, qui concentre plus de 90% des terres arables de l'Indianocéanie, est en effet au cœur de la stratégie régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les représentants des Etats membres ont également débattu de la question cruciale de la circulation des personnes et des biens entre les îles. La COI est appelée à s'intéresser davantage à ce sujet, au-delà des priorités données à la connectivité aérienne et maritime. Il s'agit de donner corps à la solidarité naturelle qui unit les peuples de l'Indianocéanie et aux ambitions régionales. La décision d'amener la COI vers une « Communauté » en l'expression symbolique et confirme la volonté des Etats de renforcer son rôle et ses réalisations sur le terrain.

Pour le chef de la diplomatie de l'Union des Comores, Souef Mohamed El-Amine, « *la COI, ne peut rester à l'écart des réalités qui gouvernent le monde. Elle doit s'inscrire dans cette dynamique et porter loin sa vision. Elle doit anticiper le (...) mouvement des choses, ce qui appelle à des réformes dans le fond et dans la forme.* »

Prenant la parole au nom de la France, Didier Robert, président du Conseil régional de La Réunion, a souligné son « *attachement à la coopération régionale* » en particulier en matière de « *sécurité sous toutes ses formes* ». Il a par ailleurs plaidé « *pour une amélioration significative de la connectivité aérienne et maritime, dans une vraie logique partenariale* » qui profite aux entreprises de la région et à tous les citoyens de l'Indianocéanie.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar, Henry Rabary-Njaka, a insisté sur « *la symbolique du changement d'appellation de la COI qui marque notre ambition commune* ». A cet égard, il a souligné le rôle qu'entend jouer la Grande Ile dans les chantiers de la coopération régionale et plus particulièrement en matière de sécurité alimentaire.

Dirigeant la délégation mauricienne, le ministre de la Sécurité sociale et de l'Environnement de Maurice, Etienne Sinatambou, a mis l'accent sur la priorité accordée par toutes les îles de la région à l'économie bleue. Il a également invité la COI à « *amplifier son action pour un décloisonnement des marchés entre les Etats membres et pour une meilleure complémentarité de ceux-ci* ».

Claude Morel, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires étrangères des Seychelles, s'est déclaré être « *profondément convaincu (...) que la coopération régionale est une aspiration populaire profonde, une nécessité stratégique pressante, et un impératif économique* ». Et de poursuivre : « *les Seychelles réaffirment donc leur volonté de continuer à œuvrer de concert avec les autres îles pour l'émergence d'un ensemble efficace, pesant sur son environnement indianocéanique.* »

Les membres du Conseil se sont prononcés en faveur d'un renforcement de la COI qui devrait aboutir à un changement d'appellation en « Communauté » qui rendra compte de l'action réelle de l'organisation comme de l'aspiration commune des Etats de la région.

La solidarité des Etats membres s'est aussi manifestée à l'égard de la candidature de l'Union des Comores au poste de Secrétaire général de l'Indian Ocean Rim Association (IORA). C'est dans le même sens que les Etats membres ont indiqué leur soutien à la demande de la France à devenir membre à partir entière de l'IORA pour permettre à La Réunion de mieux s'insérer dans son environnement régional.